# La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au = 21 € de retombées économiques

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

## ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à  $5\,\%$  du montant des dons

#### Avertissement concernant la déduction de votre don

Ce projet étant porté par un propriétaire privé, les dons ne sont pas éligibles à l'avantage fiscal sur l'impôt sur la fortune immobilière.

Attention la législation fiscale interdit de bénéficier de la réduction d'impôt au titre du mécénat pour ce projet si vous (ou, pour une entreprise, si l'un des dirigeants ou membres du conseil d'administration ou directoire de la société donatrice ou d'une société qui entretiendrait des liens de dépendance avec elle (au sens de l'article 39, 12 du code général des impôts)) êtes :

- Ascendant
   Description
- Collatéral (jusqu'au 4<sup>ème</sup> degré)
   Associé

du propriétaire de cet immeuble ou des associés de la société civile propriétaire de l'immeuble le cas échéant. Ni si vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal conduisez un appel au mécénat pour un immeuble vous appartenant (dans le cadre de l'article L. 143-2-1 du code du patrimoine).

# **▶** Contacts



#### **FONDATION DU PATRIMOINE**

#### **INDIVISION BARBOLLAT LAGOGUE**

9 rue Albert Samain 78000 Versailles 06 10 58 44 84 chateauanneot@gmail.com

#### Respect de votre vie privée

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine.

Conformément à la règlementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

# FONDATION

PATRIMOINE

# ▶ Je donne!

Pour la restauration du



Yonne



# ▶ Contribuons à la restauration de ce château du XVIIe siècle!

#### **♦ ♦ LE PROJET**

Abandonné pendant plus de 30 ans, cet ensemble exceptionnel a été heureusement racheté en 2023, pour être sauvé de la ruine imminente qui le menace. Une partie de la toiture du grand commun s'est déjà effondrée; celles des écuries et de la partie centrale du château risquent de subir prochainement le même sort. Il est donc urgent d'intervenir. Des réparations provisoires ont été menées en 2023 pour stopper la dégradation des charpentes.

Le projet actuel vise, dans un premier temps, à mettre en sécurité les communs, en vue de leur restauration, à restaurer les toitures les plus abimées du château, et à restituer l'état d'origine de l'aile XVIIIe par la démolition d'un ajout XIXe aujourd'hui écroulé et la réouverture d'anciennes fenêtres obstruées.

#### ◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Le château d'Annéot fut bâti à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle par la famille avallonnaise Champion, bourgeois anoblis et seigneurs du lieu. L'élégant édifice est au cœur d'un domaine de plus de 5 ha, qui comprend en outre de vastes communs, avec le logis du gardien, les

écuries et une grange, ainsi qu'un pigeonnier aux 1300 boulins. Son parc est agrémenté d'un cabinet de verdure à colonnade, de quatre portes aveugles en rocaille et de la fontaine Saint-Gengoult, réputée miraculeuse.

#### **♦ ♦ LA MOBILISATION**

Particuliers, entreprises, habitants ou amis de notre château, aidez-nous!

Vous pouvez apporter votre aide à notre projet en faisant un don par chèque ou en ligne via le site internet sécurisé de la Fondation du patrimoine.

Ensemble, faisons revivre ce lieu remarquable!

Montant des travaux	193 000 €
Objectif de collecte	80 000 €
Début des travaux	Juillet 2024







Crédit photos @ Indivision Barbollat Lagoque

# ▶ Bulletin de don

## Oui, je fais un don pour aider la restauration du château d'Anneot

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/100396 ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de:

Fondation du patrimoine château d'Anneot

#### Le montant de mon don est de

□ 80 € □ 150 € □ 250 €	□500€ □€			
Raison sociale*:				
Forme juridique*:	SIREN* :			
Nom:				
Adresse:				
	Code postal :			
Ville :	Pays :			
E-mail :				

\*Informations obligatoires pour les entreprises

# ▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500€		
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 € 51 € 85 € 170 € Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.					
Coût réel après réduction de l' <b>impôt sur les</b> sociétés	jusqu'à 2 M de 20 000	l€ et de 40 % € ou 5‰ du	100 € 0 % du mont % au-delà, da chiffre d'affa imite est plu	ant du don ins la limite aires HT		

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre □